

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 mai 2015

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2015 À 2019 - (N° 2779)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN78

présenté par
Mme Adam, rapporteure

ARTICLE 17

Après le mot : "formateur", rédiger ainsi la fin de l'alinéa 6 : ", assistés de militaires volontaires dans les armées."

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.